

Cap Student

Police N° 4 089 004



Frais Médicaux



Assistance



Bagage



Responsabilités

Garanties

Plafonds et Franchise

BAGAGES : PERTE, VOL OU DETERIORATION

Maximum par Assuré et par an	2 000 €
Limitation des objets de valeur	1000 €
Franchise par dossier	15 €

FRAIS MEDICAUX A L'ETRANGER

En cas d'hospitalisation, appel obligatoire au centre d'assistance	Illimité
Prise en charge au 1 ^{er} Euro, à concurrence de 100 % des frais réels pour les établissements agréés	
Franchise	NEANT
Hors hospitalisation	Frais réels
Remboursement, à concurrence de 100%	Maximum Monde entier des frais réels
Franchise	NEANT
Frais médicaux maternité	8 000 € max
Soins dentaires d'urgence	300 € max
Prescription de verres de contact ou de lunettes suite à un accident	300€ max
Indemnités journalières en cas d'hospitalisation	30€/jour
Franchise	24 heures

FRAIS MEDICAUX EN FRANCE

Plafonnés au Tarif de Convention	
Maximum en cas d'hospitalisation	1 000 000 €
Franchise par dossier hospitalisation	NEANT
Maximum hors hospitalisation	15 000 €
Franchise par dossier hors hospitalisation	NEANT

Garanties

Plafonds et Franchise

ASSISTANCE / RAPATRIEMENT

Envoi de médicaments indispensables et introuvables sur place	FRAIS REELS
Envoi d'un médecin sur place à l'étranger	FRAIS REELS
Transport de l'assuré au centre médical	FRAIS REELS
Rapatriement du corps en cas de décès de l'assuré	FRAIS REELS
Prise en charge d'un titre de transport pour un membre de la famille de l'assuré	Billet aller-retour
Prise en charge des frais de séjour pour un membre de la famille des assurés	
Par jour et par personne	50 € max Maximum 500 €
Prise en charge des frais de prolongation de séjour de l'assuré	
Par jour et par personne	50 € max Maximum 500 €
Retour des accompagnants	Billet aller-retour
Et prise en charge des frais de séjour	
Par jour et par personne	50 € max Maximum 500 €
Retour anticipé de l'Assuré	Billet retour simple
Assistance juridique à l'étranger	Maximum par Assuré 3 000 €
Caution pénale à l'étranger	Maximum par Assuré 7 500 €
Avance de fonds	Maximum par Assuré 500 €
Transmission des messages urgents	FRAIS REELS
Frais de recherche et de secours	Maximum par Assuré 5 000 € Maximum par événement 25 000 €

INDIVIDUELLE ACCIDENT

Capital Décès accidentel	8 000 €
Capital Invalidité permanente accidentelle	Jusqu'à 40 000 €

RESPONSABILITE CIVILE A L'ETRANGER

Maximum dommages corporels	5.000.000 €
Maximum dommages matériels	450 000 €
Franchise par sinistre	80 €

INTERRUPTION / ANNULATION D'ETUDE (Option)

En cas d'hospitalisation, de rapatriement médical ou retour anticipé	15 000 € max
--	--------------